



LE PARTAGE DES VALEURS

Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT  
Rue Claude Bernard  
77000 LA ROCHETTE

PLACE DE L'EUROPE  
89000 ST GEORGES  
Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12  
Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VAUTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAIVE  
LIONEL LEBLANC

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES SOUMISES A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
EXERCICE 2012**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisées. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous n'avons pas été avisés des conventions prévues à l'article L.612-5 du code de commerce en application de l'article R.612-7 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles découvertes au cours de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Cependant, au cours de nos contrôles nous avons relevé les opérations suivantes entrant dans le cadre des conventions réglementées :

Avec l'association « Quartiers Plus »

- L'association « QUARTIERS PLUS » a facturé à l'association INSERTION DEVELOPPEMENT 2 213.76 € ttc de frais de nettoyage de locaux pour la période de janvier à décembre 2012.

Avec l'association « CYCLEVA »

- L'association CYCLEVA a facturé 1580.88 € ttc à INSERTION DEVELOPPEMENT pour des prestations de nettoyage, pour les locaux de Dammarie les Lys.



Avec l'association « ARML »

- L'ARML a facturé 700 € à l'association INSERTION DEVELOPPEMENT concernant le montant de la cotisation 2012 et 300 € de participation à un séminaire tenu à Bruxelles en décembre 2012.
- INSERTION DEVELOPPEMENT a facturé à l'association ARML des frais de fonctionnement et d'entretien du bâtiment Franklin et aussi des frais divers de fonctionnement administratif pour un total de 30 702,78 €.
- INSERTION DEVELOPPEMENT a facturé à l'association ARML 986,70 € de frais de fourniture de tests pour l'opération "coup de pouce".

Avec le « CAMVS »

- Le CAMVS a facturé à INSERTION DEVELOPPEMENT de l'eau , électricité - gdf pour un total de 7 147,48 € HT.

Avec la « MAISON DE L' EMPLOI »

- Insertion Développement a facturé à La Maison de l'Emploi le 31 décembre 2012 une somme de 15 960,93 € au titre des frais de fonctionnement et d'entretien du bâtiment Franklin pour l'année 2012.

Fait à Paris, le 18 Juin 2013



**Guy LARRECQ**  
*Commissaire aux Comptes*



LE PARTAGE DES VALEURS

PLACE DE L'EUROPE  
89000 ST GEORGES  
Tél. : + 33 (0)3 86 48 12 12  
Fax : + 33 (0)3 86 48 31 30

[www.groupe-etc.fr](http://www.groupe-etc.fr)

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES  
AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE  
RÉGIONALE DE PARIS

COMISSAIRES  
AUX COMPTES ASSOCIÉS

MICHEL FORTÉ  
PHILIPPE GOUREAU  
CLAUDE BERTHOUD  
MARCEL GARNARAT  
GUY LARRECQ  
BERNARD THIESSON  
ANDRÉ VENTALON  
JEAN-PIERRE BLIN  
FRÉDÉRIC VAUTRIN  
CLAUDE BOULIC  
THIERRY BISSERON  
SANDRA FAORO  
STÉPHANE DELZAIVE  
LIONEL LEBLANC

Association INSERTION ET DEVELOPPEMENT  
Rue Claude Bernard  
77000 LA ROCHETTE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association INSERTION ET DEVELOPPEMENT tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations.
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 17 juin 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les

1

GRUPE  
**etc**

éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'Annexe :

- FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :

Réserves issues de la circulaire DGEFP n° 2007-26 du 12/10/2007 relative au financement des missions locales et PAIO. En effet cette circulaire prévoit la possibilité pour les missions locales de constituer des réserves pour contribuer au fonds de roulement rendu nécessaire par les délais parfois tardifs de certains financeurs publics. Ces réserves doivent toutefois être limitées : il est accepté un excédent (une dotation) annuel de 5 % maximum des produits totaux de l'année dans la limite d'un fonds de roulement global de trois mois, toutes ressources confondues et compte tenu du respect de l'échéancier des versements de l'état.

Il a été doté au titre de l'exercice une somme de 5536 €, soit la totalité de l'excédent avant cette dotation.. Celle-ci porte le montant global des réserves réglementées à 159 160 €.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier. Elles s'appuient, notamment, sur l'examen par sondage, des principales conventions conclues pour l'octroi de subventions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

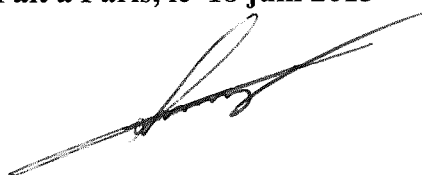


### **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

**Fait à Paris, le 18 juin 2013**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Larrecq', with a long horizontal stroke extending to the right.

**Guy LARRECQ**  
*Commissaire aux Comptes*

**ASSOCIATION INSERTION & DEVELOPPEMENT**  
**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2012				31/12/2011	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	15 730,80	14 708,69	1 022,11	0,09	1 853,74	0,18
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	19 999,76	19 999,76				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	241 617,30	209 692,71	31 924,59	2,94	36 214,98	3,52
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	15,24		15,24	0,00	15,24	0,00
Prêts						
Autres immobilisations financières	500,00		500,00	0,05		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>277 863,10</b>	<b>244 401,16</b>	<b>33 461,94</b>	<b>3,09</b>	<b>38 083,96</b>	<b>3,70</b>
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					100,00	0,01
Créances usagers et comptes rattachés	111 606,70		111 606,70	10,29	72 919,29	7,08
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	1 265,29		1 265,29	0,12		
. Personnel	544,24		544,24	0,05	417,98	0,04
. Organismes sociaux	6 140,54		6 140,54	0,57	7 068,12	0,69
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	943 010,35	18 958,78	924 051,57	85,21	890 518,74	86,48
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 966,47		1 966,47	0,18	1 556,63	0,15
Charges constatées d'avance	5 463,76		5 463,76	0,50	19 079,05	1,85
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 069 997,35</b>	<b>18 958,78</b>	<b>1 051 038,57</b>	<b>96,91</b>	<b>991 659,81</b>	<b>96,30</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 347 860,45</b>	<b>263 359,94</b>	<b>1 084 500,51</b>	<b>100,00</b>	<b>1 029 743,77</b>	<b>100,00</b>

**ETC AUDIT**  
 Guy LARRECQ  
 Commissaire aux Comptes  
 Expert-Comptable  
 Tél. : 01.44.73.00.73  
 RCS 493 539 944

**ASSOCIATION INSERTION & DEVELOPPEMENT**  
**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	159 160,31	14,68	153 624,54	14,92
Report à nouveau			-16 167,68	-1,56
Résultat de l'exercice			16 167,68	1,57
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	7 361,93	0,68	7 810,04	0,76
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>166 522,24</b>	<b>15,35</b>	<b>161 434,58</b>	<b>15,68</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	15 464,33	1,43	15 000,00	1,46
<b>TOTAL (II)</b>	<b>15 464,33</b>	<b>1,43</b>	<b>15 000,00</b>	<b>1,46</b>
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	27 578,00	2,54	136 319,43	13,24
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>27 578,00</b>	<b>2,54</b>	<b>136 319,43</b>	<b>13,24</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	414 986,73	38,27	284 671,94	27,64
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	69 806,20	6,44	80 921,71	7,86
Autres	390 143,01	35,97	348 097,86	33,80
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance			3 298,25	0,32
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>874 935,94</b>	<b>80,68</b>	<b>716 989,76</b>	<b>69,63</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 084 500,51</b>	<b>100,00</b>	<b>1 029 743,77</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

**ETC AUDIT**  
 Guy LARRECQ  
 Commissaire aux Comptes  
 Expert-Comptable  
 Tél. : 01.44.73.00.73  
 RCS 493 539 944

**ASSOCIATION INSERTION & DEVELOPPEMENT**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

**COMPTE DE RÉSULTAT**Exercice clos le  
31/12/2012  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2011  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens	87 464,49		87 464,49	65,21	88 299,86	61,79	-835	-0,94
Prestations de services	46 663,71		46 663,71	34,79	54 609,64	38,21	-7 946	-14,54
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>134 128,20</b>		<b>134 128,20</b>	<b>100,00</b>	<b>142 909,50</b>	<b>100,00</b>	<b>-8 781</b>	<b>-8,13</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 676 542,94	N/S	1 814 327,07	N/S	-137 785	-7,58
Cotisations								
Autres produits			16 878,86	12,58	10 323,50	7,22	6 555	69,50
Reprise sur provisions, dépréciations			6 414,86	4,78			6 414	N/S
Transfert de charges			31 227,59	23,28	20 457,11	14,31	10 770	52,65
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>1 731 064,25</b>	<b>N/S</b>	<b>1 845 107,68</b>	<b>N/S</b>	<b>-114 043</b>	<b>-6,17</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>1 865 192,45</b>	<b>N/S</b>	<b>1 988 017,18</b>	<b>N/S</b>	<b>-122 825</b>	<b>-6,17</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			25,67	0,02	23,28	0,02	2	8,70
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>25,67</b>	<b>0,02</b>	<b>23,28</b>	<b>0,02</b>	<b>2</b>	<b>8,70</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>								
Sur opérations de gestion			8 250,00	6,15			8 250	N/S
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 403,74	4,77	6 821,10	4,77	-418	6,12
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>14 653,74</b>	<b>10,92</b>	<b>6 821,10</b>	<b>4,77</b>	<b>7 832</b>	<b>114,82</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>1 879 871,86</b>	<b>N/S</b>	<b>1 994 861,56</b>	<b>N/S</b>	<b>-114 990</b>	<b>-5,75</b>
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			111 369,43	83,03	135 699,97	94,95	-24 330	-17,92
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>1 879 871,86</b>	<b>N/S</b>	<b>1 994 861,56</b>	<b>N/S</b>	<b>-114 990</b>	<b>-5,75</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			70 554,25	52,60	63 176,35	44,21	7 378	11,68
Services extérieurs			75 127,41	56,01	67 847,07	47,48	7 280	10,73
Autres services extérieurs			154 551,32	115,23	143 823,54	100,64	10 728	7,46
Impôts, taxes et versements assimilés			126 797,29	94,53	120 905,15	84,60	5 892	4,87
Salaires et traitements			1 025 872,27	764,85	1 038 025,00	726,35	-12 153	-1,16
Charges sociales			487 127,37	363,18	480 475,95	336,21	6 652	1,38
Autres charges de personnel					12 117,94	8,48	-12 117	-100,00

**ETC AUDIT**  
 Guy LARRECQ  
 Commissaire aux Comptes  
 Expert-Comptable  
 Tél. : 01.44.73.00.73  
 RCS 493 539 944

ACTUAL Expertise et Conseil  
 16/18 rue Dubrunfaut  
 75012 PARIS

Page 4



**ASSOCIATION INSERTION & DEVELOPPEMENT**  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Présenté en Euros

**COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )**Exercice clos le  
31/12/2012  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2011  
(12 mois)Variation  
absolue  
(12 mois)

%

Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	20 055,69	14,95	20 273,90	14,19	218	1,07
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			20 373,64	14,26	-20 373	-100,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	5 464,33	4,07			5 464	N/S
Autres charges	5 300,92	3,95	10 218,97	7,15	-4 918	-48,12
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>1 970 850,85</b>	N/S	<b>1 977 237,51</b>	N/S	<b>-6 387</b>	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	12 096,67	9,02	8 432,41	5,90	3 664	43,45
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>12 096,67</b>	9,02	<b>8 432,41</b>	5,90	<b>3 664</b>	43,45
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	130,00	0,10	43,40	0,03	87	202,33
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	5 535,77	4,13	11 959,10	8,37	-6 424	53,71
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>5 665,77</b>	4,22	<b>12 002,50</b>	8,40	<b>-6 337</b>	-52,79
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>1 988 613,29</b>	N/S	<b>1 997 672,42</b>	N/S	<b>-9 059</b>	-0,44
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 628,00	1,96	116 721,43	81,88	-114 093	-97,74
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>			<b>16 167,68</b>	11,31	<b>-16 167</b>	-100,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 988 613,29</b>	N/S	<b>2 013 840,10</b>	N/S	<b>-25 227</b>	-1,24

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE****PRODUITS :**

Bénévolat

Prestations en nature

Dons en nature

**TOTAL**

234 776,00

225 782,00

**234 776,00****225 782,00****CHARGES :**

Secours en nature

Mise à disposition gratuite de biens et services

Prestations

Personnel bénévole

**TOTAL****234 776,00****225 782,00**

**ETC AUDIT**  
 Guy LARRECQ  
 Commissaire aux Comptes  
 Expert-Comptable  
 Tél. : 01.44.73.00.73  
 RCS 493 539 944

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS  
DE L'ASSOCIATION INSERTION ET DEVELOPPEMENT**

La présente annexe porte sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/12 qui se caractérise par les éléments suivants :

TOTAL BILAN :	1.084.501 euros
TOTAL COMPTE DE RESULTAT :	1.991.241 euros
RESULTAT TOTAL DE L'EXERCICE :	0 euros

L'objet de ce document est de permettre une meilleure compréhension des comptes annuels. Par conséquent, seuls les éléments significatifs sont mentionnés.

**PLAN**

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

III - NOTES SUR LE BILAN

- 1) Immobilisations
- 2) Capitaux propres
- 3) Provisions pour risques et charges

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- 1) Valorisation des subventions en nature (locaux)
- 2) Valorisation des subventions en nature (personnel)

V - ENGAGEMENTS HORS BILAN

VI- AUTRES INFORMATIONS

\*\*\*\*\*

**ETC AUDIT**  
Guy LARRECQ  
Commissaire aux Comptes  
Expert-Comptable  
Tél. : 01.44.73.00.73  
RCS 493 539 944

## I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par un net recul des financements. Le volume des subventions attendues est en effet en retrait à 1676 k€ contre 1814 k€ au 31/12/2011. Les ressources totales s'établissent à 1 991 k€. Les dépenses sont restées stables à 1 988 k€ contre 1 997 k€ au 31/12/2011. Le principal poste de dépenses reste les salaires et charges avec un effectif stable à 37 salariés au 31/12/2012 et une charge nette en recul à 1513 k€.

En conclusion, cet exercice se clôture sur un résultat nul, compte tenu de la provision pour fonds de roulement constituée à hauteur de 5536 € et a respecté la parité du financement Etat/Collectivités.

## II - REGLES ET METHODES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

La comptabilité de l'association est tenue en partie double (toute écriture mouvementée au moins deux comptes) et sur la base d'une comptabilité d'engagement. C'est ainsi que les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent, même si leur règlement (dépenses) ou leur encaissement (recettes) s'effectue sur un autre exercice (antérieur : charges et produits constatés d'avance ou ultérieur : charges à payer et produits à percevoir).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucun changement de méthode n'affecte les comptes de l'exercice clos le 31/12/12. Il est toutefois à noter l'utilisation de la possibilité offerte aux missions locales de constituer des réserves évoquées au point III 2) b).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**ETC AUDIT**  
Guy LARRECQ  
Commissaire aux Comptes  
Expert-Comptable  
Tél. : 01.44.73.00.73  
RCS 493 539 944

**III - NOTES SUR LE BILAN**

1) **Immobilisations** : Les mouvements de l'exercice sur les comptes d'immobilisations sont les suivants :

	01/01/12	VALEURS BRUTES		
		Acquisitions	Cessions Mises au rebut	31/12/12
Logiciels, licences	14.362	1.368	0	15.730
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	20.620	546	0	21.166
Matériel de bureau et informatique	132.763	13.019	0	145.782
Mobilier de bureau	74.670	0	0	74.670
	<u>262.415</u>	<u>14.933</u>	<u>0</u>	<u>277.348</u>

Subventions d'investissement reçues pour 2012

5956

Pourcentage d'investissements subventionnés

40 %

Les décisions antérieures suivantes ont été appliquées au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

	01/01/12	AMORTISSEMENTS		
		Dotations	Reprises	31/12/12
Logiciels, licences	12.508	2.200	0	14.708
Site Internet	20.000	0	0	20.000
Agencements, installation	16.796	581	0	17.377
Matériel de bureau et informatique	120.060	9.132	0	129.192
Mobilier de bureau	54.891	8.142	0	63.123
	<u>224.345</u>	<u>20.055</u>	<u>0</u>	<u>244.400</u>

Mode et durée d'amortissements :

Logiciels, licences	1 an en linéaire
Site Internet	1 an linéaire
Agencements, installation	3 à 5 ans linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans linéaire
Mobilier de bureau	5 à 8 ans linéaire

2) **Fonds associatifs et réserves** :

Réserves réglementées :

Ces réserves ont une première origine antérieure à 2000 et ont connu une nouvelle actualité en 2000

a) Réserves issues du reclassement en 2003, conformément à la position du Conseil National de la Comptabilité, des provisions réglementées constituées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2000 pour 141.666 € (soit la somme de 103.212,77 € au titre de l'ex-provision pour fonds de roulement et 38.452,67 € au titre de l'ex-provision pour frais de personnel).

b) Réserves issues de la circulaire DGEFP n° 2007-26 du 12/10/2007 relative au financement des missions locales et PAIO. En effet cette circulaire prévoit la possibilité pour les missions locales de constituer des réserves pour contribuer au fonds de roulement rendu nécessaire par les délais parfois tardifs de certains financeurs publics. Ces réserves doivent toutefois être limitées : il est accepté un excédent (une dotation) annuel de 5 % maximum des produits totaux de l'année dans la limite d'un fonds de roulement global de trois mois, toutes ressources confondues et compte tenu du respect de l'échéancier des versements de l'état.

Il a été doté au titre de l'exercice une somme de 5.536 €. Cette dotation porte le montant global des réserves réglementées à 159.160 €.

Report à nouveau : Ce compte enregistre les résultats antérieurs affectés à ce poste par l'Assemblée Générale Annuelle. Au 31/12/12, ce poste est soldé.

Résultat net comptable : L'excédent de l'exercice est réparti en deux postes : le *résultat net comptable* (définitivement acquis à la structure) et le *résultat sous contrôle de tiers financeurs* (susceptible d'être repris par les dits tiers). La répartition se fait au prorata des financements avec et sans droit de reprise. Le résultat sur lequel s'exerce le droit de reprise éventuel des tiers financeurs s'entend après apurement du report à nouveau débiteur.

En cas de déficit aucune reprise ne devant intervenir, la totalité de celui-ci est supporté par la structure.

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables : Il s'agit du solde des subventions d'investissement reçues et non encore reprises au compte de résultat (la reprise s'effectuant au rythme de l'amortissement comptable des immobilisations subventionnées)

Résultat sous contrôle de tiers financeur : non applicable cette année

### 3) Provisions pour risques et charges :

Cette provision couvre les frais auxquels nous serons exposés suite à la condamnation en première instance devant le Conseil des Prudhommes.

4) Fonds dédiés : Ces comptes enregistrent les mouvements relatifs aux subventions dont l'objet a une période de réalisation en décalage avec l'exercice comptable de la structure. Ainsi la quote-part de ces subventions portant sur l'exercice à venir (« engagements à réaliser sur ressources dédiées ») est reportée sur le dit exercice afin de respecter le principe de rattachement des charges et produits exposé en introduction du chapitre II. Le détail des mouvements de l'exercice au titre des fonds dédiés est le suivant :

OBJET DE LA SUBVENTION	01/01/2012	ENGAGEMENT	UTILISATION	31/12/2012
DIRECCTE IDF /ANI	68250.00		48000.00	20250.00
CPAM/CONTRACEPTION		2628.00		2628.00
EMPLOI TREMLIN DEPARTEMENT	83.33		83.33	0
ACSE/JOB DATING	9230.77		9230.77	0
ACSE FAVORISER ACCUEIL	4615.38		4615.38	0
DIRECCTE 77 VAE/CAE PASS	17878.00		17878.00	
ACSE ALTERNANCE	11076.92		11076.92	0
ACSE 6 MOIS POUR L'EMPLOI	2316.00		2316.00	0
EMPLOI TREMLIN REGION	1666.67		1666.67	0
AIDES DIRECTES/FIPJ	6600.00		6600.00	0
PERMIS/REGION	10720.00		6020.00	4700.00
EMPLOI AU FEMININ/REGION	3882.36		3882.36	0
<b>TOTAL</b>	<b>136319.43</b>	<b>2628.00</b>	<b>111369.43</b>	<b>27578.00</b>

**ETC AUDIT**

Guy LARRECO

Commissaire aux Comptes Page 19

Expert-Comptable

Tél. : 01.44.73.00.73

RCS 493 539 944

ACTUAL Expertise et Conseil  
16/18 rue Dubrunfaut  
75012 PARIS

**IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Les contributions volontaires en nature font l'objet d'une présentation séparée en pied de compte de résultat (classées par origine en recettes et par nature en emplois).

**1) Valorisation des subventions en nature** (mise à disposition des locaux)

Afin de donner une image fidèle des moyens mis en œuvre, il est tenu compte le cas échéant de la variation de l'indice du coût de la construction comme méthode d'actualisation des valeurs retenues pour les mises à disposition gratuites de locaux. Ceci conduit à un taux de « réévaluation » de +4.58 % en 2012 (base indice 2 t12).

Les locaux mis à disposition par les communes sont de deux types :

- les locaux de la Rochette mis à disposition par la CAMVS dont le loyer a été estimé par la CAMVS à 184.178 € an (sur la base de 1100 m<sup>2</sup> utilisables au prix unitaire de 122.29 € auquel s'ajoutent les frais annexes tels que l'entretien des espaces verts et des locaux, le gardiennage et divers)
- les locaux des antennes mis à disposition par les communes associées, pour les permanences périodiques, dont l'évaluation a été faite sur la base de 574.68 euros par an pour une demi-journée par semaine.

**2) Valorisation des subventions en nature** (mise à disposition de personnel)

Poste M.A.D. par POLE EMPLOI. : total 2012 = 29.909 euros

Pour l'année complète : 1 poste équivalent à 80 % d'un temps plein (valorisé par extrapolation des éléments 2010 en l'absence d'information de POLE EMPLOI et du titulaire)

**3) Rémunération allouée globalement aux cadres de Direction de l'Association :**

Cette information n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer indirectement des rémunérations individuelles.

**V – ENGAGEMENTS HORS BILAN****INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE (IFC) :**

Afin d'améliorer l'information financière et compte tenu de l'augmentation significative de l'effectif salarié, il a été décidé d'évaluer les engagements de l'association en matière d'indemnités de fin de carrière.

**Description de la méthode de calcul**

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée (norme européenne).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Bénéfit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

**Paramètres retenus :**

-âge de départ à la retraite : 62 ans

-taux d'évolution des salaires : 2 %

-table de mortalité : TG05

-taux d'actualisation : taux de rendement moyen des obligations corporate notées AA soit 2.69 % au 31/12/2012

-taux annuel moyen de départ des salariés : dégressif en fonction de l'âge, avec une option turn over moyen

- droits IFC : de 2 mois au bout de 5 ans à 4 mois à partir de 20 ans d'ancienneté
- hypothèse de départ volontaire des salariés
- taux de charges patronales retenu : 50 %

#### Résultat de l'étude

Compte tenu des hypothèses et des paramètres retenus, l'engagement de la structure en matière d'indemnités de fin de carrière est évalué au 31/12/2012 à 54.581 €. Pour information le montant de l'engagement, à méthodes constantes, était au 31/12/2011 de 51.993 €.

Ces sommes vous sont précisées dans le cadre des engagements hors bilan car elles ne sont pas provisionnées sur le plan comptable comme nous l'autorise la réglementation.

Nous pouvons noter que l'engagement au 31/12/2012 reste largement couvert par les réserves réglementées antérieurement constituées.

#### CREANCES CEDEES EN GARANTIE AUPRES DU CREDIT MUTUEL:

Au 31 Décembre 2012 il restait pour 311.000 € de créances sur la DIRECCTE 77 non échues et cédées dans le cadre de la Loi DAILLY en garantie de la facilité de caisse accordée à l'association par le Crédit Mutuel.

#### BIENS PRIS EN CREDIT BAIL :

COPIEUR C 353 : -contrat en date du 12/03/2008  
-contrat terminée  
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

COPIEUR C 203 : -contrat en date du 08/01/2009  
-il reste 4 échéances trimestrielles de 338.47 € soit 1.353,88 €  
-la valeur de rachat au terme est de 0,18 €

#### BIENS PRIS EN LOCATION AVEC OPTIONS D'ACHAT :

COPIEUR CANON -contrat en date du 01/06/2011  
-il reste 16 échéances trimestrielles de 3019.72 € soit 48.315,68 €  
-la valeur de rachat au terme est de 852.00 €

#### ENGAGEMENT RELATIF AU DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) :

Au 31/12/2012 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF par les salariés de l'Association était de 2925 heures, dont aucune heure n'a donné lieu à demande.

#### **VI - AUTRES INFORMATIONS**

Au cours de l'exercice 2012 dans le cadre de sa mission, l'Association a distribué des Chèques Mobilité financés par le Conseil Régional, pour un montant de 35.160 €. L'Association n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire ces sommes ne sont pas considérées comme des opérations courantes et ne figurent donc pas dans le compte de résultat mais seulement en annexe.

Les présents comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association, lors de sa réunion du 17/06/2013 à La Rochette.